



Année 2021

AG du 26 Aout 2022 à 17h00

*Salle Gilles Gahinet
56870 BADEN*

ACTIVITÉS 2021

COMPTES 2021

QUITUS 2021

VIE INTERNE & FUTUR

RENOUVELLEMENT CA

20 Pages

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Mot du Conseil d'Administration des Amis du Golfe du Morbihan à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la création de l'association.

En 1997, l'association des Amis du Golfe du Morbihan voit le jour à l'initiative de quelques résidents de Locmiquel, village du littoral de la ville de Baden.

Il s'agissait de préserver l'usage d'une plage familiale et le mouillage de quelques embarcations en demandant la modification du Plan d'Occupation des Sols devant cette plage dite des Trois Chalands, permettant un nouveau [tracé de la zone Nco pour revenir à la limite des installations en place fin 1996](#).

Dans cet esprit, AGM n'a eu de cesse, depuis lors, de défendre les principes de la Loi Littoral et de s'opposer à tout dérapage dûment constaté. Les AGM se sont également adaptés aux évolutions de la société dont le goût touristique pour le Golfe du Morbihan s'est développé avec son lot « d'impertinences ».

Se moderniser toujours dans ses outils de communication est depuis 2019 une priorité. A ce sujet nous avons traversé une période mouvementée où les attaques de notre site internet furent pénalisantes.

2 éléments importants sont venus modifier le fonctionnement et la participation des associations locales de défense de l'environnement, comme la nôtre :

1. Le 1^{er} janvier 2017 la naissance de l'intercommunalité [GMVA \(Golfe du Morbihan Vannes Agglomération\)](#) a redistribué les compétences en matière de gestion territoriale avec le rattachement de la presqu'île de Rhuys et de Loc'h Communauté à Vannes Agglomération.
2. En 2014, après 20 années de préparation, la création du [PNRGM \(Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan\)](#) a permis de donner à ce territoire les moyens de son développement durable dans le cadre d'une charte où la maîtrise de l'urbanisme est prépondérante.
3. C'est ainsi qu'au cours des 4 dernières années, nous avons participé à nombre de réunions avec GMVA relatives au [PADD](#), [SCOT](#), [SMVM](#), [PDU](#), [PCAET l'essentiel](#), [PCAET version longue](#), en compagnie de plusieurs autres associations environnementales dont notamment la Fapegm, Bretagne vivante, les chemins de ronde ou encore eaux et rivières de Bretagne.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



4. Quant à notre participation au PNR, elle est de 2 ordres. Dans la continuité de notre engagement comme membre du Conseil des Associations, AGM a intégré le bureau du Conseil fin 2019 et le président en exercice de notre association en a été élu délégué général.

Dans le cadre du [plan triennal, AGM va participer à plusieurs ateliers de travail.](#)

Le « Groupe de Travail AGM Hydroliennes », a participé avec le conseil des associations du Parc à une réunion afin de se prononcer dans le cadre de l'enquête publique sur le [dossier Hydroliennes dans le Golfe du Morbihan.](#)

Comme pour tous, les années 2020/2021 et début 2022 ont été l'occasion pour les AGM de s'adapter et d'assurer tant une continuité qu'une augmentation d'activités quand bien même il a pu être imaginé par quelques-uns que votre association était moins présente, voire en voie d'extinction.

Il n'en est rien !

Bon courage à toutes et tous.

Pour le Conseil d'Administration AGM

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Activités 2021

2021 a été à l'image de 2020 en matière sanitaire et des contraintes qui ont été le quotidien même si ils ont été d'un degré moindre. Ce n'est qu'à partir du 9 juin 2021 que les restrictions ont été en partie levées mais un pass sanitaire a été mis en place avec son contingent de mesures restrictives. La reprise d'une vie dite « normale » a été perturbée par l'arrivée de « variants et sous-variants ».

Plus d'infos >> [ici](#) !

Tout cela n'a pas empêché AGM de s'adapter au mieux pour que le CA puisse continuer à gérer le quotidien en fonction des événements extérieurs et des possibilités d'agir.

C'est ainsi que les réunions suivantes ont été organisées :

A) Bureau le 10 juillet 2021 avec un ordre du jour en 2 parties.

La 1^{ère} consacrée à un point sur la trésorerie, les dossiers Blair & Berder, le Diben, les PLU de Larmor et de Baden, le site internet dont nous nous donnons les extraits :

1) **Trésorerie :**

Une situation positive où les $\frac{3}{4}$ des adhérents se sont acquittés de leur adhésion 2021. Quelques retardataires sur l'année 2020.

2) **Point sur :**

Blair,

- En juillet 2021, aucune nouvelle particulière. La partie adverse semble ne pas avoir encore adressé de mémoire en réponse à celui que nous avons déposé pour l'appel en janvier 2021.
- En décembre 2021, la cour d'appel de Nantes a informé les parties qu'en ce qui la concernait, le dossier était clôturé au 15/12. En attente d'une date d'audience à ce jour.

Berder,

- En quelques mots, la synthèse rapide de la situation à mi 2021 :
- **4 associations se sont réunies pour s'opposer aux projets « pharaoniques » du groupe Giboire sr l'île de Berder :**

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



1. **la fédération d'associations FAPEGM qui regroupe à elle seule 17 associations de défense de l'environnement.**
2. **Les amis du golfe du Morbihan.**
3. **Les amis des chemins de ronde56**
4. **l'association qualité de la vie à Larmor Baden.**

Rappel synthétique des procédures en cours :

Hôtel de luxe (+ 30% de béton) et son parking de 97 places automobiles.

- ✓ Le permis de construire accordé a fait l'objet d'une action en annulation devant le tribunal administratif porté par nos 4 associations environnementales.
- ✓ Huit mois après ces actions, le groupe Giboire et le maire de Larmor-Baden n'ont fait valoir aucun argument de défense, retardant d'autant l'issue du dossier.
- ✓ **Ce permis de construire a été accordé par le maire de Larmor Baden au groupe Giboire sur le fondement du PLU qui a été rejeté partiellement.**

Rappelons qu'un recours auprès de la préfecture a été mené par les 4 associations annulant un acte de déforestation programmée par le PLU en ce qu'il réduisait la surface de forêt protégée à 10 % contre 70 % de forêt réelle.

Une tentative du groupe Giboire de détruire 3.600 m² de forêt pour y installer un premier parking a pu ainsi être empêchée.

L'annulation totale ou partielle du PLU de Larmor Baden demandée et validée par le commissaire du gouvernement à l'audience du tribunal administratif porte un coup fatal au projet Giboire.

L'accès et le sentier côtier.

- ✓ Par diverses démarches administratives et actions judiciaires, les associations ont tenté d'obtenir le rétablissement intégral du sentier côtier sur le pourtour de l'île, pour l'instant sans succès car ni le préfet ni le maire n'ont agi pour son rétablissement intégral.
- ✓ Pourtant, il est établi que le sentier côtier de Berder est une servitude légale de passage et qu'il a été détourné par Giboire pour privatiser et occuper illégalement le domaine de la pêche.

Le bâtiment de la grande pêche.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



- ✓ Ce bâtiment situé au nord de l'île a été construit pour les deux tiers sur le domaine public maritime. Il ne peut être accaparé par Giboire pour en faire sa résidence privée car il s'agit d'un bâtiment dédié exclusivement aux activités maritimes.
- ✓ Les associations ont demandé au préfet de dresser procès-verbal de contravention de grandes voiries contre Giboire.
- ✓ À défaut de réponse et comme il est juridiquement prévu, les associations ont déféré le préfet devant le tribunal.

Le bâtiment de la petite pêcherie.

- ✓ Ce bâtiment est la propriété privée de Monsieur Giboire. Il s'agit d'un ancien hangar qui n'a jamais servi à l'habitation.
- ✓ Monsieur Giboire ne peut changer la destination de ce bâtiment pour en faire sa résidence privée.
- ✓ Il a cependant récemment obtenu du maire de Larmor Baden une autorisation de travaux lui permettant de changer la façade du bâtiment pour lui donner l'apparence d'une habitation.
- ✓ Les associations ont attaqué cette autorisation de travaux devant le tribunal administratif. Le dossier est en cours.

La Tour mauresque

- ✓ Cette tour emblématique appartient à Monsieur Giboire.
- ✓ Elle n'est pas protégée en tant que telle aux dires des services de l'État.
- ✓ Elle s'est effondrée partiellement il y a quelques mois, et le groupe Giboire, malgré sa promesse après une visite de l'architecte des bâtiments de France n'a entamé aucun travaux de confortement !

Camping Le Diben.

- ✓ Pas d'avancée particulière, les procédures suivent leur cours.
- ✓ Une synthèse du dossier est consultable ici :
<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/2020/11/10/le-diben-larmor-baden/>

Le PLU de Larmor-Baden et ses conséquences sur le dossier Berder.

- ✓ Il a été annulé en partie par le TA de Rennes. Le permis de construire accordé à Giboire et attaqué par nos associations le met en difficulté et le propriétaire a émis l'idée que cela ne pourrait se faire. Un article sur notre site fait la synthèse :

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/2021/07/15/berder-plu-annule-permis-de-construire-en-balance-giboire-en-reflexion/>

Le PLU de Baden, création d'un groupe de travail AGM qui sera validé en 2^{ème} partie de réunion.

✓ Ce point, comme prévu, a été validé en 2^{ème} partie de réunion.

3) Point sur le site internet :

- La récupération du site est complète, les conséquences des lourdes attaques passées ont été éliminées.
- Le site a été doublement sécurisé par l'installation d'applications spécifiques de sécurité qui tournent en arrière-plan et bloquent toutes intrusions malveillantes et « nettoient » des résidus éventuels de fichiers malsains qui pourraient passer au travers des mailles du filet.
- Il a été remanié au niveau de la page d'accueil, le thème de base a été changé, le menu allégé.
- D'autres améliorations se mettent en place au fur et à mesure.

Infos dernières : le dossier sentier et privatisation pêcheurie est fixée à l'audience du 12/09/22 à Vannes et le PLU Larmor en appel le 16/09/22 à Nantes.

Lors de la 2^{ème} partie de cette réunion de bureau, nous avons reçu 2 nouveaux adhérents souhaitant en connaître plus sur notre association.

À l'issue des présentations d'usage, une synthèse de la 1^{ère} partie de réunion a été faite permettant de renseigner sur les actions en cours, échanges sur les moyens de communication, sur les moments que l'on vient de vivre et qui semblent ne pas vouloir s'arrêter, à écouter les dirigeants, nous obligent à s'adapter pour que l'association perdure malgré tout.

B) 4 réunions de CA en visio et présentiel ; en janvier, aout, septembre et décembre 2021 où il fût question d'organisation, de préparation de réunions extérieures avec la Fapegm, le PNR

Dans le cadre de notre volonté participative aux actions du PNR, nous avons répondu présents à l'[Atlas de la Biodiversité Communale](#) auquel le conseil municipal de Baden a décidé de participer. Suite appel à candidature, AGM a proposé la sienne qui a été validée et va donc étudier des activités qui seront soumises et présentées au groupe de travail municipal.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



LE PARC EN ACTIONS / or Park é labourat

Conseil des associations du Parc

“ Trouver l'équilibre entre préservation de l'environnement et développement touristique ”

Le Parc s'appuie sur plusieurs instances très en lien avec son territoire, dont son Conseil des associations, particulièrement engagé sur les questions de la préservation du Golfe. Interview croisée de trois de ses représentants, Patrick Ageron, des Amis du Golfe (protection du littoral), Délégué général du Conseil, Guy Legrand, d'Eau et rivières de Bretagne (préservation de la qualité des eaux), et Maryvonne Fayolle, de Bicychocs (usage du vélo).



Patrick Ageron



Guy Legrand



Maryvonne Fayolle

Quels sont les enjeux liés au tourisme durable pour le Conseil des associations ?

Patrick Ageron (PA) : Il faut parvenir à articuler au mieux de développement, de production et de consommation liés au tourisme en associant les populations et les collectivités. Au vu de la prévalence de pédagogie pour convaincre de l'importance de préserver le Golfe et à nous prémunir contre la sur-touristique.

Guy Legrand (GL) : Le principe même, pour nous, est la capacité d'accueil de notre territoire par rapport à la ressource en eau, du point de vue quantitatif et qualitatif. On ne peut pas envisager un développement touristique sans vérifier la disponibilité de la ressource, tout comme on ne peut envisager un territoire durable sans envisager l'ensemble des activités et leurs interactions.

Maryvonne Fayolle (MF) : Face à la situation des routes pendant le saison estivale, il est primordial de sensibiliser les populations locales comme les touristes, ou plutôt du vélo. Le Plan Vélo doit être l'un des outils de cette sensibilisation.

Quelles difficultés constatez-vous ?

GL : Le tourisme nous est un paradoxe : il apporte ce qui fait son attractivité. La difficulté principale est donc de trouver un équilibre entre la préservation de l'environnement et le développement touristique.

PA : Les deux problèmes récurrents : l'urbanisation des zones littorales, l'éloignement de la mer sur la question du lieu de résidence secondaire et leur impact social sur la population locale.

MF : Nous faisons le même constat. Les difficultés sont toujours liées aux questions de volonté politique et à l'absence de volonté politique. Il est urgent de mettre en place des itinéraires vélo sécurisés, séparés des routes par des bandes végétalisées qui capotent les micro-polluants.

Quelles avancées avez-vous déjà enregistrées ?

GL : Nous sommes parvenus à la fin de la saison estivale à résoudre les problèmes de circulation. Nous avons pu intégrer les zones humides dans leurs Plans locaux d'urbanisme (PLU). C'est un vrai succès dans le dialogue avec les élus.

PA : Nos succès, ce sont surtout les décisions de justice obtenues en faveur de l'application des lois et sans parti pris ! Dans un autre domaine, nous ne pouvons qu'être satisfaits devant les communes « entièrement » tournées vers le développement de leurs sentiers côtiers. Il en va de même avec les propriétaires, riverains du sentier côtier, portés par un consensus important de la part des associations pour le conserver contre notamment l'erosion.

MF : L'ouverture de nouvelles chemins, la qualité des équipements, la signalétique, le développement vélo... Tout ce qui contribue à faire du vélo une réelle alternative en matière de déplacements est une victoire.



Deux publications du Conseil pour un tourisme durable

En fin d'année 2021, le Parc a sollicité le bureau du Conseil des associations pour qu'il s'exprime sur le tourisme durable par les voix de 3 associations désignées et validées par le conseil.

Il nous a été demandé un avis sur quel équilibre entre préservation de l'environnement et développement touristique traité dans le 13ème numéro du magazine du parc "printemps-été 2022".

Au cours d'une réunion du bureau, qui n'a pu se tenir qu'en Janvier 22, les idées des uns et des autres ont été transmises et traitées de manière participative à l'ensemble du Conseil des Associations, dont plusieurs membres se sont à leur tour exprimés.

Une synthèse en a été extraite, permettant au journaliste d'écrire l'article ci-contre, téléchargeable.

Au cours du 2ème semestre 2021, la création de 2 groupes de travail a été validée, la mise en place s'est faite début 2022.

COMMUNE DE BADEN	
RÉVISION DU P.L.U.	
COMPTE – RENDU DE RÉUNION	
<p>Commune de BADEN :</p> <p>Patrick EVENO, Maire Jean-René JAOUEN, Adjoint Yannick LE HELLEY, Adjoint Bertrand CUVILLIER, Adjoint Joël BIGNON, Conseiller municipal délégué Marie-Françoise SELO-BEGUIN, Conseillère municipale Anita ALLAIN-LE PORT, Conseillère municipale Patrick PRIQUET, Conseiller municipal Sophie BODIN, Conseillère municipale</p> <p>Valérie LE ROCH, Directrice Générale des Services Corinne LE VIGOUROUX, Responsable Service Urbanisme</p> <p>Personnes Publiques Associées :</p> <p>Alban DOMERGUE, DOTM/SUH, représentant le Préfet Patrick LALY, DOTM/SUH Nathalie MORINIAUX, GMVA Anne GEOFFROY, CRC Claire HERISSET, Morbihan Energies André GUILLEMOT, Commune de Ploeren Dominique VITOUX, Amis du Golfe du Morbihan Patrick AGERON, Amis du Golfe du Morbihan Gaëlle CREQUER, Amis du Golfe du Morbihan</p> <p>Bureaux d'études :</p> <p>Joris LE DREACH, urbaniste – URBACTIION</p> <p>Absents excusés :</p> <p>Anne-Élen LE PAVEC, CCI Béatrice NIVOY, SAGE GMRE</p>	<p>Objet :</p> <p>6^{ème} réunion : Présentation de la nouvelle version du PADD aux Personnes Publiques Associées.</p> <p>Date : 31 Janvier 2022</p> <p>Rédacteur :</p> 

Le 1^{er} groupe (**GT PLU**), destiné aux réflexions sur le PLU de Baden, de nouveau en chantier, participera à l'enquête publique.

Nous avons été sollicités fin 2021 pour participer à une première réunion de présentation et d'échanges sur le PADD en qualité de PPA (personnes publiques associées)

Infos dernières : Elle s'est tenue le 31 Janvier 2022 et a donné lieu à un compte-rendu rappelant les avis de ceux qui ont souhaité se prononcer et que vous pouvez télécharger en cliquant sur l'image ci-contre <<

Le second groupe nommé **GT Hydroliennes** a été chargé de récolter toutes les informations auprès de tout interlocuteur de manière à établir un rapport AGM que vous trouverez >> [ici](#)

En outre, dans le cadre du Conseil des associations du Parc, fin 2021, une réunion de travail du bureau des associations a été proposée de se tenir en 2022 avant l'enquête publique.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Infos dernières : *Cette réunion de travail s'est tenue le 12 juillet 2022 soit la veille du démarrage de l'enquête publique du 13 juillet 2022*

Revenons sur l'hydrolien ; est-il la solution destinée à "sauver" le Golfe du Morbihan de pénuries énergétiques déjà visibles, selon les autorités ?

Dès 2017 et vu "*l'engouement*" de l'*UBS et de Morbihan Énergies*, AGM ne pouvait que s'intéresser au sujet, d'autant que les *plaisanciers montaient déjà au créneau* !

En 2020, l'avis favorable de la municipalité d'Arzon pour une occupation temporaire du domaine public a fait émerger une sorte de barrage associatif. En mai 2021, nous donnions des informations sur le site : <https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/2021/05/14/les-hydroliennes-du-golfe-2/>

Infos dernières : *l'enquête publique s'est donc bien déroulée pendant la période estivale. Le dossier « HYDROLIENNES » complet est disponible sur le site AGM, en utilisant le QR-CODE ci-contre >>*



Et si une alternative, à l'hydrolien "traditionnel", existait ?

Tout dernièrement, au fil de nos recherches sur des alternatives à l'hydrolien "traditionnel", nous avons découvert la *société EEL-energy* et son système "*biomimétique*".

Que se cache-t-il derrière ce nom de science-fiction ?

Un coup d'œil rapide sur leur site nous en apprend un peu plus sur une autre conception de l'hydrolien.

Société française créée fin 2011, **EEL Energy** a imaginé une **hydrolienne** originale qui permet de produire de l'énergie grâce aux courants marins.

Au contraire des *hydroliennes traditionnelles* équipées d'une hélice, ce modèle est doté d'une membrane qui ondule sous l'effet des mouvements marins.

C'est en cela que cette hydrolienne est caractérisée de « *biomimétique* » car elle imite les poissons comme l'anguille (eel en anglais) ou la raie.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Avenir prometteur pour cette technologie plus écologique, plus protectrice de l'environnement et de la biodiversité ?

N'est-il pas le moment, au regard de ce qui se déroule sous nos yeux, de s'intéresser à des solutions plus durables et carrément moins agressives pour notre environnement ?

Surtout à une période où les politiques ne cessent de nous abreuver de bonnes intentions et nous "conseillent" de faire attention à tout pour ne pas laisser un champ de désolation aux générations futures !

Autre question que l'on peut se poser : un test de 3 ans avec 2 petites hydroliennes rentre-t-il dans le champ de l'urgence climatique constatée ?

À quel niveau de destruction, la "santé" du Golfe va-t-elle être impactée pour un résultat de distribution électrique somme toute peu adapté aux besoins nécessaires afin de combattre efficacement l'accumulation de CO2 dans l'atmosphère ?

Clairement, cet essai ne peut qu'aboutir à justifier la validation d'une installation future d'un champ de machines à "hélices" larguées notamment dans des endroits proches notamment de zones à zostères, sans parler des infrastructures d'atterrages envahissantes, destructrices de paysages remarquables du Parc !

Les associations agréées environnement, comme la nôtre, n'ont pas la prétention de se substituer aux spécialistes ingénieurs dans ce domaine ; mais quand plusieurs d'entre eux, après échanges, indiquent l'existence d'autres solutions, comme celle du "*biomimétique*" par exemple, en vertu de quels principes ne devrait-on pas écouter ?

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Dominique Vitoux (*secrétaire AGM*) à l'origine du pré-rapport soumis à discussion lors de réunions de CA, va nous parler de ce dossier passionnant et répondre aux questions.

Hydroélectricité de marée

Projet d'évaluation 2022-2025 : Morbihan Hydro Énergies
Golfe du Morbihan, Bretagne Sud, France

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Technologie	Caractéristiques (Capacité, configuration, ...)	Estimation basse ⁽¹⁾ (gCO ₂ /KWh)	Estimation haute ⁽²⁾ (gCO ₂ /KWh)	Estimation moyenne ⁽³⁾ à partir du graphique ci-dessus (gCO ₂ /KWh)
Charbon	Combustion	675	1689	1 038
Charbon	Centrales électriques au charbon « modernes » et « avancées »	710	950	
Charbon	Centrales à charbon pulvérisé (PC)			815,2
Charbon	Centrales à cycle combiné à gazéification intégrée (IGCC)			788
Charbon	Avec utilisation de CCS (capture et stockage de CO ₂)	70	290	
Charbon	Centrale charbon avec oxycombustion et CCS			161
Charbon	Centrale PC avec CCS			217,4
Charbon	Centrale IGCC avec CCS			201
Pétrole	Pour différents types de générateurs et de turbines	510	1170	
Gaz	Diverses turbines à cycle combiné	290	930	
Gaz	Centrales à cycle combiné au gaz naturel	410	650	
Gaz	Avec CCS et hypothèse de fuite en gaz naturel <1%	90	370	
Gaz	Moyenne mondiale			598
Gaz	Cycle combiné gaz avec CCS			168,5
Biomasse	Bois de forêt en co-combustion avec de la houille			206,5
Biomasse	Dédiés et résidus de cultures			228,8
Biogaz	Mais et fumier			342,4
Solaire thermique	80MW, parabolique (creux)	7	89	
Solaire Photovoltaïque	Silicone polycristallin	5	217	
Energie solaire	Energie solaire concentrée			27,2
Solaire Photovoltaïque	En toiture			48,5
Solaire Photovoltaïque	Hors toiture (ex : champs, ...)			49
Nucléaire	Différents types de réacteurs	1	220	
Géothermie	80MW, roche sèche chaude	6	79	
Eolien	/	7	56	
Eolien	Onshore			8,7
Eolien	Offshore			10,9
Energie marine	Barrages marémoteurs, hydroliennes et énergie des vagues	10	90	
Hydroélectricité	Vagues maritimes et marées			16,3
Hydroélectricité	Centrale hydroélectrique	40	70	

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

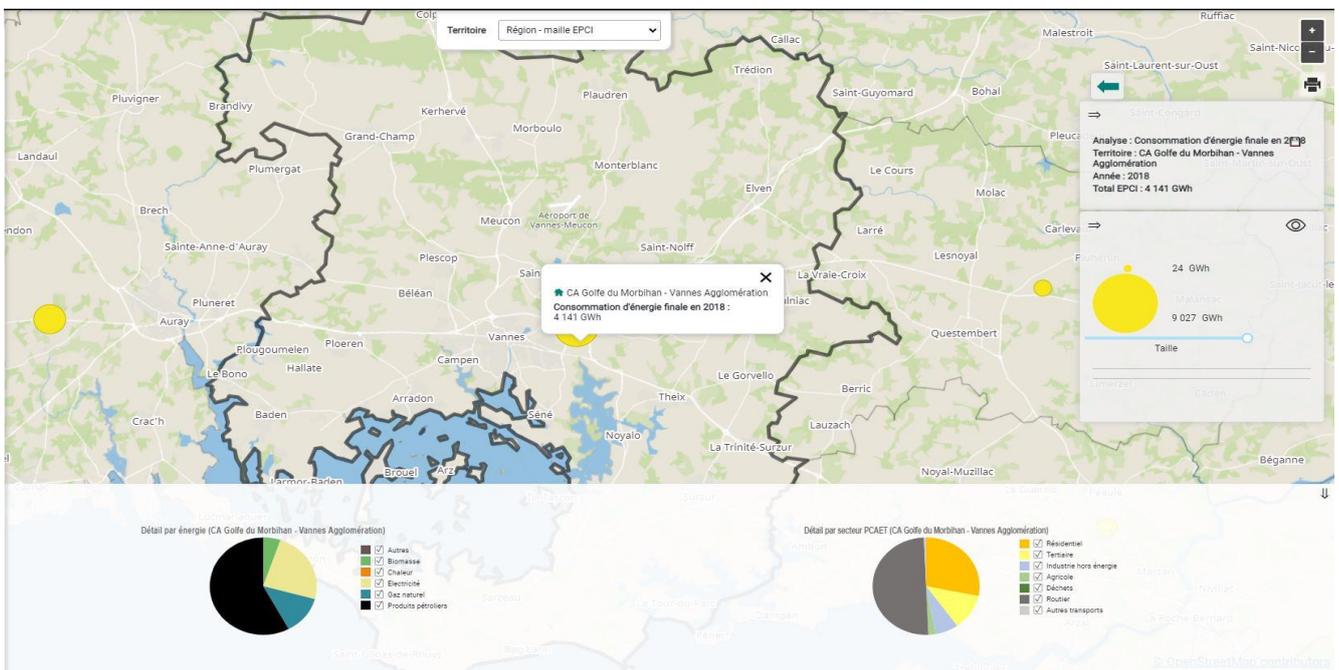
Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Consommation Énergétique GMVA 2018 4.141 GWh



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Ressources EMR de courant VS Consommation Énergétique

- ✚ Estimation 2014 pour la Façade Atlantique : 15 TWh
(Source : Compte rendu du GT EMR n°3 – 17 avril 2014 IFREMER – LORIENT)
- ✚ Estimation production Hydroliennes du Golfe : 1, 5 GWh
(Projet d'expérimentation 2022-2025)
- ✚ La consommation énergétique 2020 de la région Bretagne a été de 81 TWh dont 72 % d'NRJ fossile
- ✚ La consommation énergétique 2018 de GMVA a été 4,1 TWh dont plus de 60 % d'NRJ fossile

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



COMPTES ANNEE 2021

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AOUT 2022

ETAT DES COMPTES POUR L'ANNEE 2021

DEBIT	MONTANT	CREDIT	MONTANT
Frais de banque	20.42		
Informatique	304.83		
Cotisation	20.00		
Assurance	113.65		
Fonctionnement	263.16		
Frais de réception AG	78.79		
Frais de procédure	4049.13		
Chèque débité en 2021	45.00		
Compte dépôt	974.86	Compte dépôt	1934.84
Livret bleu	15668.39	Livret bleu	16887.54
		cotisations	2635.00
		Intérêts livret bleu	80.85
TOTAL	21538.23		21538.23

L'AG est informée, pour validation, qu'à l'occasion de la réunion de CA qui, comme de coutume, suit les assemblées, il sera proposé de porter la cotisation adhérent à 12€ au lieu de 10 pour une personne seule et à 17€ au lieu de 15 pour un couple.

Cette légère augmentation sera applicable pour l'année 2024.

Fait à Baden le 28 juillet 2022

Gaëlle Crequer
Trésorière AGM

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



QUITUS COMPTES ANNEE 2021

Association « LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN »
4, route de Kervemir
56870. BADEN

Rapport du contrôleur aux comptes :

Exercice 2021

conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé au contrôle de la comptabilité de l'année 2021.

Tous les documents comptables, à savoir : livres de trésorerie, carnets de chèques bancaires, relevés bancaires, pièces de dépenses, bulletins d'adhésions ou de renouvellement ont été mis à ma disposition par la Trésorière Mme Gaëlle Créquer'

Le pointage de ces différents documents a permis de constater la régularité des écritures' Aucune observation n'est à formuler sur la sincérité des comptes

Je certifie que les comptes sont réguliers et sincères. Ils donnent une image correcte du résultat des opérations de l'année 2021 ainsi que de la situation financière de l'Association à la fin de ladite année.

Je vous invite à donner quitus à la Trésorière Mme Gaëlle Créquer pour la gestion des comptes de l'année 2021.

Fait à Vannes le 28 juillet 2022.

Le contrôleur aux comptes
Maurice Cambourieux

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervemir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



VIE INTERNE DE L'ASSO et LE FUTUR

Je tiens à remercier celles et ceux qui, au CA, ont largement pris sur leur temps pour faire avancer au mieux notre association.

Quand bien même nous fûmes encore l'objet de critiques, nous n'avons, comme en 2020, dévié du chemin pour continuer à faire vivre AGM. Participations sur le territoire à des rencontres inter associatives quand elles n'étaient pas annulées.

Côté institutionnel ce fût encore une année un peu morne où nous avons tenté d'obtenir une mise en route du SMVM qui avait été validé par les préfectures en mai 2020.

Nous allons réitérer au titre d'AGM, mais également à celui du Conseil des Associations du Parc

Avoir dû, en pleine refonte technique du site, commencée en 2020, faire face de nouveau à des « attaques » mettant à plat plusieurs années de création et de mise en route de ce moyen de communication, a été fort captivant mais usant.

Lors du forum des associations en 2021 et comme en 2020, plusieurs adhérents ou simples passants ont pris du temps à échanger avec nous pour comprendre ce que nous faisons.

C'est ainsi que nous avons pu intégrer 2 nouvelles personnes au CA.

Ceci étant, abordons le devenir d'AGM et la création de groupes de travail.

Comme prévu à l'année 2020, nous avons procédé à la création des 2 groupes de travail prévus :

1. un groupe « PLU »
2. un groupe « HYDROLIENNES dans le Golfe »

Le GT N°1 est piloté par Gaëlle Crequer ; le deuxième par Dominique Vitoux notre nouveau secrétaire.

Les détails structurels ont été débattus lors de plusieurs réunions de CA.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Mesures et actions à développer :

Rappel de l'inventaire des outils utilisés :

- ✓ Les mails via la base Gmail d'AGM.
- ✓ Les newsletters via une appli spécifique (Mailpoet) liée au CMS (système de gestion de contenu) WordPress utilisé pour gérer la création d'articles, de pages, de rubriques, la mise à jour d'une bibliothèque de médias (photos-vidéos), de documents (word-excel-pdf), de sons (wave-mp4), etc.
- ✓ Les communiqués de presse.
- ✓ Les articles dans les mags' de la commune qui seront disponibles sur le site.
- ✓ La participation au forum des associations de Baden. Il y a quelques années, on déployait une équipe sur celui de Vannes et d'Arradon.

Le rôle de « sentinelle » du littoral n'a pas pu être développé. On doit accélérer le processus au cours de la période 2022/2023.

A cet effet, se rapprocher de cette organisation officielle est primordial :

<https://observatoire-littoral-morbihan.fr/qui-sommes-nous/>

Pour les points de détail se reporter au CR de l'AG 2020.

Des partenariats, non verbalisés par un accord explicite, ont été mis en œuvre dans le cadre de soutiens dans des procédures de recours. On pense notamment à l'AQVLB de Larmor ou l'association Arzon Équilibre Nature et Développement à qui nous avons proposé notre soutien dans le cadre de leur recours contre le PLU.

Il s'agit de défendre et de représenter le monde associatif dans son ensemble.

Exemple :

Rapport aux associations qui organisent l'Ultra marin ou la semaine du Golfe, nous devons être moteur pédagogique pour bien faire comprendre que nous ne sommes nullement contre leurs sports, bien au contraire, mais il y a des dispositifs à mettre en œuvre pour que l'environnement soit réellement pris en compte.

A cet effet, nous avons participé avec des associations d'Arradon aux actions contre les embouts à pointe.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Ce fut l'occasion de rencontrer le nouveau président de cette association et de lui rappeler qu'au sein du Conseil des Associations du PNR, nous l'avions interpellé pour échanger sur ce dossier début 2021 ; pas de réponse. Ce qui peut paraître curieux puisque son organisation est membre du même conseil !

Nous sommes là pour aider dans le sens de l'intérêt général..

Pour les années à venir, il est utile d'acter la création de groupes de travail parmi ceux cités en 2020 :

- Groupe Sentinelle.
- Groupe écritures articles et revue de presse.
- Groupe Adhérents ont la parole.
- Groupe à la rencontre des citoyens : mise en place de séminaires, conférence, tables ronde sur des sujets uniques à chaque rencontre. Des sujets d'actualité, débats citoyens sur un texte de loi climat ou autres).
- Groupe relations publiques administratives mairies, GMVA (agglomération de vannes), DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) ; pour le PNR nous sommes déjà implantés.
- Groupe relations publiques avec les politiques locaux.

Nous allons suivre de près, le dossier PLU d'Arzon, celui de Baden et tout autre qui viendrait à être mis en révision ou modifications.

Le dossier Hydroliennes va bien évidemment faire l'objet de toute notre attention.

Les dossiers juridiques vont également faire partie intégrante de nos activités, Blair, Berder, sentier côtier et « pêcheries », PLU Larmor-Baden, camping LE DIBEN.

Il a été décidé participer au prochain forum des associations, mais pour cela, nous avons utilité de bénévoles.

Le 17 septembre prochain se tiendra la fête du PNR à Séné. Nous y participons. Des informations plus précises vous seront transmises après le 31 août, à la suite d'une réunion d'organisation qui se tiendra au siège du PNR et à laquelle nous sommes présents.

Enfin, à l'initiative du PARC, une opération de sensibilisation symbolique et de grande ampleur aura lieu le dimanche 25 septembre de 10h30 à 12h30 sur les sentiers côtiers.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



Vous en saurez plu à l'issue de la réunion de préparation et de coordination qui se tiendra le jeudi 8 septembre à laquelle nous participons.

Nous souhaitons également mettre en œuvre un système plus simple et sécurisé de la gestion des adhérents et adhésions. Nous avons commencé des études de faisabilité. Nous allons les reprendre.

RENOUVELLEMENT CA

Vu les statuts mis à jour en 2015.

Vu les retraits constatés, les démissions ou le cas échéant, les non participations à au moins 3 séances du CA, sur la période objet de la présente AG, le conseil comprend actuellement 9 personnes, donc en règle avec les quotas qui précisent 7 minimum et 16 maximum.

Vu les Conseillers élus en 2019, sortants et potentiellement rééligibles dans le cadre de l'article 11 des statuts :

- 1. Marie-Lise Dufossez a émis le souhait de candidater lors d'un CA d'aout 2022.**
- 2. Maurice Baslé est décédé en 2020**
- 3. André Morel a été considéré démissionnaire en 2021**
- 4. Hubert Allannic a démissionné fin 2021**

Comme tous les ans, il est procédé à un appel à candidature.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

Siège social : siège et adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org <https://www.facebook.com/LES.AGM/>